

Projet de méthanisation du Périé

M. COUSTOU regrette l'absence de délibération du Conseil municipal à la suite de l'enquête publique dans le cadre du projet de méthanisation du Périé en ajoutant que l'information de la tenue de cette enquête dans La Dépêche avait été tardive. M. SYLVESTRE donne la parole au correspondant de La Dépêche qui précise que son journal avait répondu favorablement dès la sollicitation du commissaire enquêteur, qui avait, il est vrai, rencontré peu de public.

M. SYLVESTRE précise que le Parc est favorable au projet, ce à quoi M. COUSTOU ajoute que cette institution est cependant inquiète quant aux conséquences sur la qualité de l'eau de l'épandage de certaines boues. M. SYLVESTRE indique que lors d'une réunion avec Mme la Préfète il avait été précisé que les boues d'épuration, riches en métaux lourds, n'étaient pas admises dans le système. M. COUSTOU conclut en indiquant qu'il aurait été important de délibérer pour l'avenir.